

LETTRE OUVERTE AUX DECIDEURS DES HAUTS-DE-FRANCE

Agissons pour la jeunesse, préparons l'avenir de notre Région !



Le collectif régional Hauts de France du Pacte du Pouvoir de Vivre

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr>

Lille, le 19 avril 2021

En Hauts-de-France, 32,2% de la population a moins de 25 ans. La part des actifs de 15 à 24 ans déclarant être au chômage s'élève à 35,6%. La part des 15-24 ans « non insérés » (ni en emploi, ni scolarisés) s'élève à 20,8%. Ces taux sont tous deux supérieurs à la part nationale.

Ces chiffres ne sont pas la résultante de la crise que nous traversons, cette situation, nous ne la découvrons pas. Mais la crise sanitaire a un effet amplificateur qui nous oblige plus encore que nous ne le faisons d'habitude à nous mobiliser pour les jeunes de notre région.

Ce sont plusieurs centaines de jeunes apprentis de notre région qui se trouvent encore aujourd'hui sans contrat, à la recherche d'un employeur.

Par ailleurs, la situation des étudiants nous préoccupe particulièrement, plusieurs milliers d'entre eux ne peuvent plus compter sur les jobs étudiants pour subvenir à leurs besoins au quotidien. Ils sont également nombreux en recherche de stage sans lequel la validation de leur cursus de formation est impossible (BTS, Master, Ingénieur...). D'autres encore recherchent désespérément des contrats en alternance leur permettant de poursuivre leurs études.

Et au-delà des problématiques d'accès à la formation et à l'emploi, les jeunes de notre région sont également confrontés à une difficulté d'accès au logement autonome. Et quand ils y ont accès, c'est majoritairement dans le parc privé, plus coûteux que le parc social.

Face à cette situation qu'ils jugent intolérable, les organisations et associations signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre des Hauts-de-France en appellent à la responsabilité des décideurs et employeurs de la région. Il est urgent de soutenir la jeunesse de notre région avant qu'elle ne bascule dans la précarité, voire dans la pauvreté pour une partie d'entre elle.

Le plan de relance « 1 jeune 1 solution » a le mérite d'exister et les moyens qui y sont dédiés sont conséquents (Garantie jeunes, Pacea, contrats aidés). Il commence à produire ses effets mais force est de constater qu'une partie de la jeunesse reste au bord du chemin.

De même, la stratégie de lutte contre la pauvreté mise en œuvre par la préfecture mobilise de nombreux acteurs mais les premières avancées constatées sont quasiment balayées par les effets de la crise que nous traversons et de nouvelles problématiques, plus urgentes encore, se font jour.

Depuis mars 2020, les entreprises ont été aidées et soutenues permettant tant aux employeurs qu'aux salariés de limiter les impacts économiques et sociaux de la crise sanitaire. Ces mesures de soutien peuvent même nous permettre collectivement d'espérer une relance de l'activité rapide. Mais cette reprise doit aussi profiter à ceux qui en ont le plus besoin, parmi eux : les jeunes.

C'est aujourd'hui de la responsabilité de l'ensemble des employeurs de notre région, publics, comme privés d'aider et soutenir les jeunes en les accueillant, les formant et les embauchant.

De la même manière, les acteurs du logement de la région doivent se mobiliser pour permettre aux jeunes d'accéder à un bail court, à des logements sociaux meublés, à des facilités de colocations, à un dispositif de garantie et de caution sécurisant tant le bailleur que les locataires par le biais d'accompagnements sociaux éducatifs les menant vers l'autonomie.

Enfin toutes les institutions départementales et régionales de la protection sociale et de l'emploi doivent se mobiliser pour faciliter et accélérer l'accès aux droits sociaux et à la santé.

Notre responsabilité collective, c'est bien d'éviter la génération perdue, il en est encore temps !

A une époque où faire la promotion de la responsabilité sociale est porteur, voilà une opportunité pour les décideurs de notre région de faire la démonstration qu'ils font le choix de la solidarité et qu'ils le traduisent en actes.

Pas de méprise néanmoins, ce que revendiquent les signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre dans les Hauts-de-France ne consiste pas à faire la charité à la jeunesse des Hauts-de-France, mais bien de se montrer solidaires, de lui offrir l'avenir auquel elle a droit. Nous affirmons que la jeunesse est une richesse pour notre région et non pas une charge.

Si dans l'immédiat l'enjeu est d'empêcher le basculement d'une partie de la jeunesse dans la pauvreté, les signataires du Pacte du Pouvoir de Vivre dans les Hauts-de-France sont convaincus de l'absolue nécessité d'une mobilisation générale pour offrir un avenir aux jeunes, parce qu'offrir un avenir à notre jeunesse, c'est offrir un avenir à notre région.

Pour le collectif Régional Hauts de France du Pacte du Pouvoir de Vivre

ATD-Quart Monde (Equipe Régionale d'appuis et de coordination HdF), CFDT URI Hauts de France, CIMADE (Délégation Régionale Hauts de France), CRAJEP Hauts de France (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire), Fédération Léo Lagrange Nord-IdF, Fédération des Centres Sociaux du Nord Pas-de-Calais, Fondation Abbé Pierre (Agence Régionale de Lille), Le Mouvement Associatif Hauts de France, Mutualité Française Hauts de France, Secours Catholique (ses délégations départementales et régionale HdF), URIOPSS Hauts de France,

Adresses- de contact

*URI CFDT Hauts de France
145 rue des stations BP 88 - 59006 LILLE
CEDEX
Coordinatrice HdF Pacte du Pouvoir de Vivre
Mail : elizabeth.bagault@hdf.cfdt.fr
Tél. : 03 20 57 66 22 et 06 88 63 10 19*

*URIOPSS
Bâtiment Douai, 199 Rue Colbert,
59800 Lille
Présidente: Mme Annette GLOWACKI
Mail, directeur : a.hegazy@uriopss-hdf.fr
Tél. 03 20 12 83 43*